



LYS *info*

N°23 | JUIN 2016

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr



ESTIVALES CLASSIQUES

LE Théâtre de l'Eden ouvrira ses portes aux Estivales Classiques les 17 et 18 juin prochains à 20h.

Au programme de cette édition, l'Orchestre Universitaire de Lille (l'OUL) le vendredi 17 juin.

Le lendemain, le Brass Band du Nord-Pas-de-Calais vous présentera son répertoire.

Tarifs : 5€ par soir ou 3€ avec le Pass Culture. Réservations par téléphone au 03 20 81 86 52 ou par mail : reservation@mairie-lyslezlannoy.com



**DOSSIER CENTRAL
ACCUEILS DE LOISIRS**

page

6



FÊTE DES DEUX VILLES

page

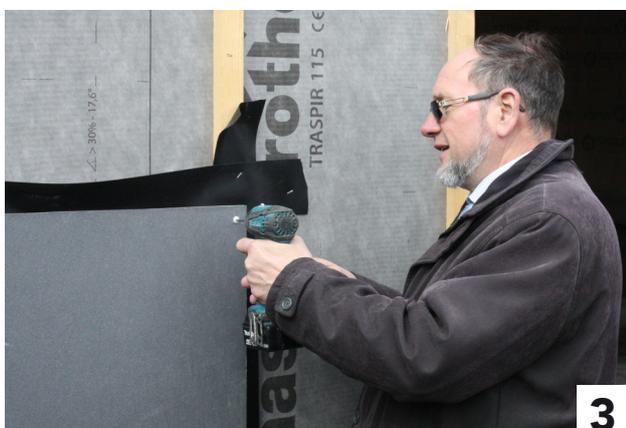
9



1



2



3



4



5

1- SPECTACLE LIGUE D'IMPRO

Sur fond de match de Hockey sur glace, 2 équipes d'improvisateurs venues de France et du Canada ont rivalisé d'imagination lors de confrontations désopilantes.

2- RÉCEPTION DES NOUVEAUX COMMERÇANTS

Neuf nouveaux commerçants ou artisans lyssois ont été reçus en mairie à l'occasion d'une cérémonie d'accueil officielle.

3- POSE DU PREMIER MUR DE LA PÉPINIÈRE

Le 29 avril dernier, Gaëtan Jeanne, a scellé le premier mur du nouvel établissement multi-accueil dédié à la petite enfance.

4 ET 5- CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Les enfants ont participé aux cérémonies de commémoration en déposant des potées de fleurs sur les tombes des soldats lyssois morts pour la France.

NAISSANCES : AVRIL

Gabriel LICHNOWSKI	2/04/2016
Elio JOBIC	2/04/2016
Liya REKIBI	8/04/2016
Amjad BOUHYA	13/04/2016
Flavien RIGAUT	15/04/2016
Victoire DELCROIX	21/04/2016
Eva CAETANO	21/04/2016
Martin CHARLOT	21/04/2016
Paulin LECOCQ	22/04/2016
Aliyah BA	25/04/2016
Mahes OUESLATI LECLERCQ	26/04/2016
Sacha MY	28/04/2016
Noah PÉRUS	29/04/2016

DÉCÈS : AVRIL

Lucienne PIERARD	9/04/2016
Ahmed ALIOUAT	20/04/2016
Marcel CAILLEAU	27/04/2016
Marie-Claire CHABERT	28/04/2016

SOMMAIRE

VIE LYSSOISE	4
<ul style="list-style-type: none"> Foyer Longchamp Piscine des 3 villes Point travaux de la crèche la Pépinière Opération tranquillité vacances 	
DOSSIER CENTRAL ALSH ÉTÉ	6
SOLIDARITÉ	8
<ul style="list-style-type: none"> Rappel AADVAH Rappel des sanctions sur le stationnement sur les places handicapés Plan canicule Sécurité aux abords des écoles 	
CULTURE	9
<ul style="list-style-type: none"> Fête des deux villes Inscriptions école de musique Concours des maisons fleuries 	
TRIBUNE LIBRE	10
<ul style="list-style-type: none"> Fêtes des écoles 	
EN BREF	11
AGENDA LYSSOIS	12

A NOTER

Vos informations associatives sont attendues au service Communication ou par mail : lberton@mairie-lysezlannoy.com avant le 10 de chaque mois pour parution le mois suivant.

LYS *info*

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY
 31, rue Jean Baptiste Lebas
 BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
 03 20 75 27 07
communication@mairie-lysezlannoy.com

Directeur de publication : Gaëtan JEANNE
Rédaction : Laurent BERTON
Conception et réalisation : Service Communication

Impression à 6100 exemplaires - IMPRESSION DIRECTE à Roubaix
 Dépôt légal mai 2016
 Papier issu de forêts durablement gérées.

L'EDITO DU MAIRE



A travers cet éditorial, que je veux optimiste, malgré une ambiance nationale tendue, recevoir les couples qui célèbrent 50, 60 ou 65 années de mariage est un réel plaisir et une des plus belles cérémonies de l'année.

Quel exemple pour les jeunes, de fidélité et de respect des engagements pris, c'est aussi la joie d'honorer les mamans exemplaires et en même temps, de leur souhaiter à toutes « Une bonne Fête des Mères ».

Les services municipaux s'organisent, comme tous les ans à cette époque de l'année, afin de préparer les vacances des enfants dans nos accueils de loisirs. Cette année, quelques Lannois intégreront les groupes des 14-17 ans.

La fête des villes de Lys et de Lannoy se déroulera les 10 et 11 juin. Faire la fête ensemble, est aussi une façon de mieux se connaître.

De nouvelles entreprises s'installent à Lys-lez-Lannoy, des artisans, des commerçants, nous les avons reçus en mairie.

Cet été, les nouveaux appartements de la rue Chanzy seront livrés et occupés, nous aurons donc le plaisir d'accueillir de nouveaux Lysois.

Dans le même temps, nous mettrons en place le nouveau plan de circulation, tel qu'il a été validé par les riverains.

Des travaux de changements de tuyaux d'eau avenue Paul Bert, ainsi que rue du Colisée, provoqueront quelques nuisances pour le voisinage et gêneront la circulation, mais, un peu de patience, tout cela est fait pour améliorer notre confort et notre sécurité.

D'autres chantiers démarreront dès la rentrée, nous vous informerons dès que possible.

Bonne fin d'année scolaire pour nos enfants et leurs professeurs, courage pour les étudiants qui passent des examens et peut-être déjà, bonnes vacances pour d'autres.

Gaëtan JEANNE

Maire de Lys-lez-Lannoy
 Conseiller Métropolitain

UNE PISCINE VRAIMENT TOUT PUBLIC

La Piscine des 3 villes, située entre Hem, Roubaix et Lys-lez-Lannoy change de présidence mais continue d'offrir de nombreuses activités dans un environnement de qualité.

LÉ 2 mai dernier fût une date importante pour la Piscine. En effet, monsieur André Biscop, élu à la mairie de Hem, s'est vu confier la présidence de la piscine et succède ainsi à Francis Ménager pour les deux ans à venir. Il sera accompagné dans sa mission par Sébastien Melard qui a été nommé responsable de service de la Piscine des 3 villes.

Du côté des animations, quatre activités sont proposées aux petits et aux grands : les traditionnelles leçons de natation, de l'aquagym, de l'aquarun et de l'aquabike. Les leçons de natation sont disponibles dès l'âge de 6 ans et vous proposent deux types de projets différents. Un programme débutant et un programme pour se perfectionner.

L'aquagym vous proposera des exercices qui vous permettront de vous maintenir en forme tout en par-



La piscine des 3 villes rénovée en 2012.

tageant un moment de convivialité. Des séances spéciales sont dédiées aux personnes obèses ou faisant de la chimiothérapie.

L'aquarun est une activité de course à pied, dans l'eau, qui se déroule dans les grandes profondeurs, mais n'ayez crainte, vous serez toujours muni de votre ceinture de flottaison.

Enfin, avec l'aquabiking, vous pourrez associer nage et coups de pédales. Toutes ces prestations peuvent être pratiquées librement ou à l'aide d'un coach et leurs durées varient de 30 à 45 minutes selon l'activité choisie.

De plus, lorsque la piscine est fer-

mée au public, elle ouvre ses portes aux différentes écoles comme elle le fait depuis tant d'années. À la clé, des cours de natation ainsi qu'un diplôme du "savoir nager" et une proposition de suivi pédagogique pour tous les écoliers fréquentant la piscine.

Forte de ses aménagements réalisés il y a cinq ans, la Piscine des 3 villes possède également un ensemble d'équipements favorisant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

RENSEIGNEMENTS
Tél. 03 20 75 78 99

LA PÉPINIÈRE ÇA AVANCE !

Le nouveau complexe multi-accueil, relais d'assistantes maternelles et PMI, destiné à la petite enfance jouxtant l'Espace Culturel Agora - Maurice Codron prend forme et profite d'un temps clément propice à un avancement rapide des travaux.

LE bâtiment, d'une surface de 680,47m² accueillera dans un premier temps dès janvier 2017 une trentaine d'enfants. A n'en pas douter, ce nombre pourrait atteindre rapidement sa capacité maximale de 45 places dans les mois qui suivront l'inauguration officielle.



L'ossature bois de la Pépinière montée en un temps record par Création bois.

Depuis le début des travaux en mars dernier, les ouvriers s'affairent et se succèdent sur le chantier afin d'honorer le délai de livraison qui est annoncé pour fin novembre.

C'est la société lyssoise Création Bois qui est chargée de la structure du complexe. De gigantesques cloisons de bois ont ainsi été préparées en usine pour être amenées et fixées

directement sur place. Procédure qui a permis d'obtenir une semaine d'avance sur le calendrier des travaux.

A l'heure où nous écrivons cet article, l'état d'avancement du bâtiment est estimé à plus de 80%.

Il ne subsiste que les travaux de couverture et d'aménagement intérieur à réaliser. —

UN TRANSFERT BÉNÉFIQUE !

Au bord de la fermeture il y a un an, le Foyer Longchamp revit depuis sa reprise par le CCAS de Lys-Lez-Lannoy. Après 6 mois d'activités, il est temps de faire un premier bilan.

LORS du transfert, le Foyer Longchamp comptait 51 résidents pour 79 logements.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé. En effet, depuis janvier, pas moins de onze personnes s'y sont installées et cinq sont en attente d'intégrer les lieux.

De plus, le personnel a été étoffé puisque pas moins de dix membres ont été recrutés pour que les locataires du Foyer Longchamp puissent s'épanouir au mieux.

Des aménagements sont effectués, une rénovation systématique des logements est faite à chaque changement de locataire. Les travaux de désenfumage seront réalisés courant le deuxième semestre 2016.

Le changement de gestionnaire permet également aux résidents de disposer de nouvelles animations. Corinne Lefebvre, ancienne policière municipale, qui est maintenant chargée de l'animation de la structure a totalement repensé le programme.



Le Foyer logement Longchamp, rue Marc Sangnier.

Corinne et toute son équipe travaillent corps et âmes pour satisfaire, au mieux, les besoins des résidents. Pour cela, un planning est élaboré chaque mois et est déposé dans les boîtes aux lettres des locataires pour les tenir informés des activités à venir. De ce fait, c'est un programme régulier qui est proposé aux résidents auquel il faut ajouter des événements "exceptionnels" comme des banquets ou la célébration des anniversaires ainsi que d'autres événements en collaboration avec les autres structures de la

ville de Lys-lez-Lannoy.

D'autres objectifs ont été fixés pour les mois futurs comme la mise en place d'un atelier jardinage pour alimenter l'activité cuisine, des sorties à l'extérieure de la ville ou encore des échanges avec les différentes écoles pour tisser des liens entre les jeunes et leurs aînés.

Après des années difficiles, le Foyer Longchamp revit et avec les efforts fournis au quotidien par l'équipe de la résidence, il ne fait aucun doute que le Foyer continuera de se métamorphoser. _

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



VOUS partez en vacances ou en déplacement prochainement ? La police municipale peut, sur simple demande, effectuer des rondes régulières près de votre domicile et ainsi dissuader les éventuels rôdeurs de s'attaquer à vos biens.

Pour ce faire, vous pouvez télécharger le formulaire de demande directement sur le site de la ville (www.lyslezlannoy.fr, rubrique police municipale) ou tout simplement le remplir directement en mairie.

Le document ainsi rempli sera à remettre directement au poste de

police municipale. Ce dispositif, couplé avec celui des voisins vigilants assure à votre quartier une sécurité accrue et un moindre risque pour vos biens.

Vous pouvez également leur poser toutes vos questions concernant cette démarche au 03 20 81 17 86 ou par mail : police-municipale@mairie-lyslezlannoy.com

DOSSIER *central*

ACCUEILS DE LOISIRS D'ÉTÉ

Les Accueils de Loisirs d'été de Lys-lez-Lannoy sont une véritable institution. Les différentes équipes d'animation rivaliseront d'ingéniosité et d'imagination pour divertir les jeunes Lysois du 11 au 29 juillet et du 8 au 26 août.

Les accueils de loisirs lysois sont agréés par la DDCS (direction départementale de la cohésion sociale), la PMI (protection maternelle et infantile) pour les enfants de moins de 6 ans et la CAF par l'intermédiaire du "contrat enfance jeunesse".

Les enfants inscrits bénéficient d'un programme riche de 9h à 16h30 chaque jour. Un service de garderie matinale fonctionne à partir de 8h (hormis le premier jour de centre) la ville offre également un service de garderie le soir fonctionnant de 16h30 à 18h.

La restauration municipale assure les repas de 12h à 13h30 pour les enfants ne retournant pas chez eux le midi.

Les inscrits sont divisés en 3 grandes sections, elles-mêmes divisées en plusieurs sous-sections, adaptées aux différentes tranches d'âges.

LES ANIMA'LYS

pour les moins de 6 ans

- La ferme (de 3 à 4 ans)
- La jungle (de 4 à 6 ans)

LES BD' LYS

de 6 à 9 ans

LES CINE'LYS

de 9 à 17 ans

- Les comics (de 9 à 11 ans)
- Les fantastics (de 11 à 14 ans)
- Les aventuriers (de 14 à 17 ans)



1



2



3

LE PERSONNEL ENCADRANT

L'équipe de direction est responsable de l'encadrement du personnel, de la surveillance générale de l'ALSH et de son fonctionnement, de l'organisation de l'accueil des enfants et de leurs familles. Elle assure également la gestion administrative et comptable du centre.

Conformément à la réglementation, le directeur est titulaire ou stagiaire BAFD, BPJEPS, BEATEP ou équivalent, l'équipe d'animation est composée principalement d'animateurs titulaires, stagiaires BAFA ou équivalent en nombre suffisant pour assurer un accueil respectant les taux d'encadrement légaux.

1 - Le spectacle de fin de centre est le point d'orgue d'un mois d'animations.

2 - Certaines sections préfèrent toutefois la traditionnelle kermesse.

3 - Afin de plonger les enfants dans des mondes féériques les animateurs organisent de grandes journées à thème.

LES LIEUX D'ANIMATION

En juillet, trois sites sont destinés à accueillir les enfants ; l'école maternelle Marie Curie pour les Anima'Lys, le Parc Maréchal pour les BD'Lys et la Ferme du Gauquier pour les Cine'Lys.

En août, le nombre d'inscrits étant moins conséquent ce nombre est ramené à deux. Les sections Anima'Lys et BD'Lys se retrouveront toutes deux au Parc Maréchal.

LES ACTIVITES

Les activités proposées par les Accueils de Loisirs sont très variées et à la fois ludiques et sportives.

Durant ces 2 mois de vacances, les enfants pourront pratiquer des disciplines classiques telles que le tennis de table, la gymnastique, le foot en salle mais aussi découvrir des sports méconnus comme le Kindball, le bumperball, le pullball ou encore le cardio-goal.

Les équipes d'animation ont également prévu des journées à thèmes (Harry Potter, Forrest Gump, le cirque, l'Amérique ou encore "à l'envers") afin de plonger les lyssois dans des univers enchanteurs durant une journée complète.

Les sorties seront également nombreuses. Au programme de cette année : Bagatelle, Dennlys Parc, John Doe, Parc Astérix, Ride on Lille (roller), Nausicaa, Escape game et autres parcs d'attractions.

Des séjours courts permettront aux enfants de vivre en communauté durant trois jours à Chauny, Bucquoy ou Noordpeene.

Les plus petits quant à eux pourront aussi profiter de ces séjours courts mais resteront au sein de l'école Marie Curie et au parc Maréchal en mode "camping".

Cette année, l'intercommunalité sera à l'honneur et des inter-centres seront organisés avec la ville de Hem.

INTERVIEW

ELODIE LAMBRECHT

DIRECTRICE DES ACCUEILS DE LOISIRS LYSSOIS

Elodie, en tant que directrice d'ALSH Lysois, quelles sont pour vous les qualités premières que doivent posséder les animateurs ?

Tout d'abord, un animateur doit être souriant, dynamique et motivé !

Il doit être à l'écoute des enfants et savoir répondre à leurs demandes tout en étant garant de leur sécurité physique et morale. Il doit également être force de proposition et savoir innover dans ses activités.

Divertir les enfants est bien évidemment la fonction première de l'animateur. Mais en dehors des heures de services, quelles sont ses autres missions ?

L'animation demande un investissement important au quotidien. En effet, toutes les activités proposées aux enfants ont été préparées en amont par nos équipes d'animation : élaboration et organisation des activités quotidiennes, de grands jeux, de journées à thème, préparation du matériel, réalisation de décors... Tout cela est effectué par les animateurs avant l'arrivée des enfants et après leur départ.

Le directeur n'a pas la tâche facile, car il est un peu le commandant du navire. Ce poste exige de la rigueur, de la diplomatie et un esprit d'organisation sans faille. Comment dirigez-vous vos équipes ?

Je dirige mes équipes en lien avec la réglementation Jeunesse et Sports tout en étant à l'écoute des animateurs. En effet, un animateur travaillant dans un climat convivial et se sentant écouté par sa direction, sera plus productif et plus compétent. Cela se fera ressentir sur les activités proposées et sur l'ambiance générale de l'ALSH.



Demain, je veux devenir animateur. Que dois-je faire ?

Il faut passer son BAFA. Celui-ci se déroule en trois étapes :
 - La session de formation générale qui prépare aux fonctions d'animateur.
 - Le stage pratique doit être fait dans un séjour déclaré comme centre de vacances ou accueils de loisirs auprès des services de Jeunesse et Sports.
 - La session d'approfondissement permet de bénéficier d'apports complémentaires sur un thème particulier. Le BAFA peut être subventionné par la CAF.

RENSEIGNEMENTS

Tél. 03 20 75 27 07



153
ENFANTS

partent en mini séjours ou passent une nuitée sur le centre

860
ENFANTS

inscrits pour les ALSH de juillet-août



6 341
REPAS

servis en juillet et août

RAPPEL À LA LOI

STATIONNER sur une place de parking dédiée aux personnes handicapées peut être tentant surtout lorsque les places se font rares.

Cependant, au-delà du manque évident de civisme, vous vous exposez à de lourdes conséquences pour vous et votre véhicule :

INFRACTION DE 4^{ÈME} CLASSE

L'arrêt et le stationnement sur une place pour handicapé (GIG-GIC), 135 euros (amende forfaitaire simple), 90 euros s'il s'agit d'une amende minorée ou 375 euros pour une amende majorée et possibilité de mise en fourrière du véhicule.

INFRACTION DE 5^{ÈME} CLASSE

L'automobiliste n'est pas le détenteur de la carte de stationnement handicapée, il peut être poursuivi pour usage illégal de carte d'invalidité, cette infraction entraîne une amende de 1500 euros.



Par extension, l'usage de fausse carte de stationnement handicapée, entraîne une amende de 1500 euros.

Ces infractions sont passibles de poursuites au tribunal correctionnel. —

PLAN CANICULE

Avec les grosses chaleurs qui s'annoncent, le plan canicule reprend du service.

Si vous êtes, ou connaissez, une personne en situation d'isolement, âgée de plus de 70 ans, ou encore, une personne handicapée isolée et habitant Lys-lez-Lannoy, alors ce dispositif mis en place en 2009 peut vous aider à traverser la période estivale en toute quiétude.

Les agents du CCAS vous appellent chez vous une fois par semaine afin de s'assurer qu'aucun problème n'est à déplorer. En cas de très forte chaleur, des portages d'eau à domicile sont organisés afin d'éviter la déshydratation.

Sur simple appel ou signalement, vous pouvez vous inscrire sur la liste des personnes à contacter. Le service est entièrement gratuit.

RENSEIGNEMENTS

Tél. 03 20 81 82 06.

PROTECTION DES ÉCOLIERS

Chaque année, la police municipale affine la liste des lieux de traversée de rues par les écoliers qui nécessitent une surveillance particulière.

CES "points école" sont classés par ordre de dangerosité selon un ensemble de critères : volume et vitesse moyenne du trafic, nature des aménagements de voirie, signalisation, accidentologie recensées.

Le dispositif permet de veiller à la sécurité des enfants lorsqu'ils traversent la rue à proximité des établissements scolaires.

Certains "points d'école" ne nécessitent pas de sécurisation particulière. D'autres, au contraire, doivent faire l'objet d'une surveillance humaine.

C'est ainsi qu'Olivier, Claire, Carole,

Valérie, Delphine et Pascale, tous les partenaires de l'association E.S.P.O.I.R ainsi que Dominique Gysembergh, le Directeur, s'engagent pour la sécurité de vos enfants. Les agents sont reconnaissables à leur chasuble

jaune fluo. Ils reçoivent une formation à la gestuelle de sécurité routière dispensée par la Police Municipale de Lys-lez-Lannoy.

C'est par une attention permanente et par des actions pédagogiques adaptées à l'âge des enfants



en partenariat avec les enseignants et les différents acteurs et services de la commune ainsi que la participation active des familles que nous permettrons à l'école de jouer pleinement son rôle de prévention. —

DEUX VILLES, UNE FÊTE

Les 10 et 11 juin prochains, les villes de Lannoy et Lys-lez-Lannoy vont se retrouver pour faire la fête.

Un fantastique programme a été élaboré pour vous émerveiller à l'approche de l'été.

TOUT commencera le vendredi 10 juin sur les coups de 19h30.

En effet, les deux villes vous invitent à la salle Henri Echevin, rue de Lille à Lannoy, pour assister au match d'ouverture de l'Euro 2016 de football qui opposera la France à la Roumanie. En plus de cette retransmission télévisuelle, des animations extérieures vous seront proposées comme un baby-foot à taille humaine et encore de nombreuses autres activités.

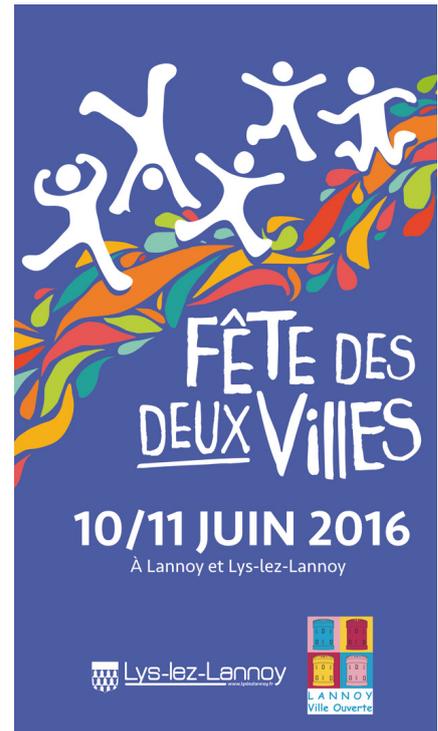
Pour continuer ce moment de convivialité, Lys-lez-Lannoy et Lannoy vous donnent rendez-vous le lendemain dès 7h du matin pour participer à la brocante de Lannoy qui se déroulera rues de Lille, des Martyrs

de la Résistance, César Parent, avenue Albert Bourgeois et place Carnot.

De 14h à 18h, vous pourrez profiter des structures gonflables installées au Parc Maréchal, rue Jules Guesde à Lys-lez-Lannoy et la bibliothèque municipale de Lys vous proposera des lectures pour enfants.

Pour clore cet instant de partage entre les deux villes, une soirée dansante sera organisée à partir de 19h30 dans la salle Desmulliez, avenue Paul Bert, toujours à Lys-lez-Lannoy, où vous pourrez vous tremousser sur le répertoire de reprises du groupe Cover 7.

Pour cette première année de coopération intercommunale, les deux municipalités ont réussi le pari d'unir leurs efforts en vue de vous offrir un programme de qualité qui vous procurera, à n'en pas douter, des souvenirs inoubliables. —



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

LES inscriptions à l'école de musique pour l'année 2016-2017 auront lieu :

Les mercredis 8,15 et 29 juin 2016, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 ainsi que le samedi 18 juin de 9h à 12h.

Pour les Lysois, se munir de la pièce d'identité du musicien s'il est majeur, sinon, de la pièce d'identité du parent responsable, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pas de facture de téléphone portable), et de l'avis d'impôts sur le revenu de l'année précédente (revenus de 2014, avis reçu en 2015).

Pour les non Lysois, la pièce d'identité suffit.

Le paiement se fera durant les mois d'août et septembre, aucun élève ne sera admis aux cours s'il ne présente pas son attestation de paiement.

Les cours débuteront le mardi 13 septembre 2016. —

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2016

Vous avez la main verte et aimez mettre en valeur votre façade ou votre balcon ? Inscrivez-vous au concours annuel des maisons fleuries de la ville en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous.

Il sera à envoyer ou à déposer en mairie au secrétariat du service technique avant le 21 juin 2016.

Prénom et Nom :

Adresse :

.....

Mail :

Tél :

Souhaite participer au concours des maisons fleuries 2016 dans la catégorie suivante :

- maison avec façade maison avec jardin maison avec jardinet
 balcons, fenêtres ou murs immeuble collectif, commerce

*Seul, le fleurissement des façades ou des abords visibles de la voie publique sera pris en considération.

Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 10/12/2014.

A NOTER

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 23 juin 2016 à 19h salle du Conseil en mairie.

Retrouvez l'ordre du jour, les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site Internet

www.lyslezlannoy.fr

FÊTES DES ÉCOLES

L'état d'urgence a été décrété le 13 novembre 2015, il est prolongé jusque mi-juillet. Certains événements ont été annulés et pour d'autres, une sécurité particulière est souhaitée.

UNION POUR LES LYSSOIS GROUPE MAJORITAIRE

CETTE année, un bon nombre de fêtes d'école de fin d'année n'aura pas lieu dans la région.

Face au climat tendu actuel et aux contraintes de sécurité imposées par le ministère de l'Éducation Nationale, sans que celui-ci ne donne les moyens nécessaires pour pallier ces contraintes, les organisateurs lyssois (écoles et associations de parents d'élèves) ont pris en commun la décision à contrecœur d'annuler ces fêtes.

La municipalité de Lys avait émis le souhait de maintenir ces fêtes, car il s'agit d'un rendez-vous convivial et avait proposé des moyens de sécurisation (barrières filtrants, présence de la police municipale, mobilisation des élus pour aider aux contrôles des entrées). La municipalité, même si elle déplore cette situation, comprend et respecte leur décision.

Les élus du groupe Union Pour les Lyssois

L'Éducation Nationale a demandé l'application de règles de sécurité drastiques aux organisateurs de kermesses et notamment un filtrage à l'entrée sur invitation.

Le ministère ne fournit aucun outil de protection supplémentaire, juste des contraintes.

La ville de Lys-lez-Lannoy, après discussion avec les directeurs des écoles lyssois, a proposé plusieurs dispositifs avec la présence, entre autre, de la police municipale.

Les directeurs, leur équipe pédagogique ainsi que les associations de parents d'élèves ont décidé librement de maintenir ou d'annuler les fêtes d'écoles.

Seule l'école du Petit Prince maintient sa fête d'école. Les écoles élémentaires Paul Bert I et II, les écoles maternelles Paul Bert, Anatole France et Marie Curie annulent quant à elles leur manifestation. _

LYS ENSEMBLE

LA majorité municipale est déjà à court d'arguments pour expliquer sa gestion catastrophique : hausse des impôts, projets mal ficelés, effets d'annonce aux conséquences lourdes sur le portefeuille des Lyssois, résignation face au déclin du commerce local, abandon à un magasin hard discount du site Stein, qui devait donner naissance à un nouveau quartier dynamique (bureaux, logements, commerces, parking), renoncement devant les promoteurs en oubliant les Lyssois qui ont des difficultés pour se loger.

Que penser d'une majorité qui dénonce la création d'un ouvrage iconographique sur l'histoire de Stein, mais qui fait de la récupération politique dès lors que le livre est publié ?

Que penser d'un maire qui monte ses administrés les uns contre les autres, qui piétine la démocratie en se montrant injurieux envers les élus de l'opposition dans l'édito de son bulletin municipal (« les grincheux de l'opposition ») ?

Ensemble, résistons !

Les élus du groupe Lys Ensemble

C'EST VOUS QUI VOYEZ, VOUS QUI DÉCIDEREZ

LE saviez-vous ? LYS est zone prioritaire selon l'ARS.

Qui s'en soucie ?

Une CONSULTATION GRATUITE des besoins réels des électeurs ferait émerger un usage de nos friches comme LIDL ou STEIN transformées en PÔLE MEDICAL...

Nos professionnels médicaux locaux bénéficieraient d'une synergie de métiers nouveaux complétant le dispositif.

Aline ANDRE - Lyssois, c'est vous qui voyez, vous qui déciderez

L'INSEE ENQUÊTE CHEZ NOUS



Du 18 juillet au 13 septembre 2016, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Elle constitue la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur.

Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des indications sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires.

C'est enfin une source d'infor-

mation très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

À cet effet, 50 000 logements seront enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. Si votre logement est concerné, un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec vous. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques. —

NOUVEAU À LYS

La Friterie du Fresnoy située au 29 rue du Fresnoy, reprend du service et change de propriétaire.

Renseignements par téléphone au 09 86 42 00 00

Horaires d'ouverture :

Du mardi au jeudi 11h30 à 14h et 18h30 à 21h

Du vendredi et samedi 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h

Dimanche de 18h30 à 22h

VOYAGE DES AÎNÉS

Le traditionnel Voyage des Aînés se déroulera cette année au Chalet de l'Étang au Quesnoy (photo ci-contre).

POUR pouvoir y participer, vous devez être âgés de plus de 65 ans et être Lysois. Lors de votre inscription, il faudra vous munir d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité. Attention les places sont limitées.

Dates d'inscriptions : 24 juin / 19 août / 26 août / 2 septembre / 9 septembre au CCAS de 9h à 11h. —



AGENDA sportif

LYS RANDONNÉE CLUB

Rdv salle Desmulliez

5/06 - 8h : Autour d'Arras (24km)

12/06 - 8h30 : Marchiennes (20km)

19/06 - 8h : Stavele (24km)

26/06 - 8h : Autour de Cambrai (24km)

Renseignements au 06 12 23 86 00

AADVAH

Vous êtes victime d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle, retraité, une personne handicapée, demandeur d'emploi, salarié ?

L'Association d'Aide à la Défense des Victimes Accidentées et Handicapées du Nord (AADVAH) peut vous aider dans les démarches ou litiges suivants : la MDPH, la CPAM, la CAF, votre assurance, votre employeur, votre caisse de retraite ou pour votre pension d'invalidité.

L'AADVAH met à votre disposition : des bénévoles, un service juridique, un médecin expert, un avocat, une protection juridique, une mutuelle.

Une permanence sur RDV a lieu à l'espace intergénérationnel Maurice Titran rue Bacro à Lys-lez-Lannoy chaque 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 18h.

CONTACT

ADVAH

12, rue des comtesses de Flandre

59774 Seclin

Tél. 09 75 20 76 28

aadvah@wanadoo.fr

VOS RENDEZ-VOUS DU MOIS À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr

MERCREDI	1	- Du 1er au 4 juin 2016 : Exposition "Aux sources de la Fantasy, Alice, Peter et Dorothy", visible aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque municipale.
SAMEDI	4	- Troc Livres adultes et enfants de l'association Lire à Lys, de 9h30 à 11h30, parc Maréchal. - 4 et 5 : Festivités du Jumelage Lys/Lotte. - 4 et 5 : Compétition de gymnastique avec l'Avant Garde. Salle Jules Ferry à 13h30 le 4, à 9h le 5. - Tournoi de foot handisport organisé par l'association ASCL. Stade Jean Cholle de 10h à 18h.
DIMANCHE	5	- Braderie dans le quartier Léon Blum.
MARDI	7	- Atelier d'art floral. De 9h30 à 11h et de 14h30 à 16h au Béguinage (sur inscription) - Inscriptions pour le vide grenier du quartier Cavois du 21 août. De 15h à 18h, Espace Titran. Amener un justificatif de domicile et une pièce d'identité.
MERCREDI	8	- Inscriptions pour le vide grenier du quartier Cavois du 21 août. De 14h à 18h, Espace Titran. Amener un justificatif de domicile et une pièce d'identité.
VENDREDI	10	- 10 et 11 : Fête des 2 villes. Vendredi : retransmission à 19h30, salle Henri Echevin (Lannoy) du match d'ouverture de l'Euro 2016 de football France-Roumanie. Samedi : jeux gonflables et lectures pour enfants au parc Maréchal (Lys). Soirée dansante, salle Desmulliez (Lys) avec le groupe Cover 7 (voir programme en page 9).
SAMEDI	11	- Fête d'école du Petit prince.
DIMANCHE	12	- Tournoi de speedbadminton. De 9h à 21h, Complexe sportif Jules Ferry.
MARDI	14	- Jeux Mémoire Groupe 1. Sur inscriptions au préalable à 14h15 à l'Espace Maurice Titran.
JEUDI	16	- Du 16 au 19 : exposition et animation de l'association Etoile des Jeunes (Défilé de mode et créations d'art). De 10h30 à 17h30, Espace Culturel Maurice Codron. - Remise des récompenses aux jeunes sportifs lyssois. Salle Desmulliez à 19h.
VENDREDI	17	- Estivales classiques avec l'Orchestre Universitaire de Lille (le 17 à 20h) et le Brass Band du Nord Pas de Calais (le 18 à 20h). Tarif : 5€ (3€ pour les détenteurs du Pass Culture). Réservations au 03 20 81 86 52 ou par mail : reservation@mairie-lyslezlannoy.com
SAMEDI	18	- Cérémonie protocolaire de l'appel du 18 juin. À 11h au square de Gaulle. - Rencontre du Ch'ti Lyssois sur le thème "Les Ch'tis prépar' leu valisse". De 14h30 à 17h, salle de la cafétéria du Centre Culturel Maurice Codron. Entrée : 2€ (gratuite pour les membres)
DIMANCHE	19	- Fête du Judo Club Lyssois. De 9h à 18h, Complexe sportif Jules Ferry.
MERCREDI	22	- Inscriptions pour le vide grenier du quartier Cavois du 21 août. De 9h à 12h, Espace Titran. Amener un justificatif de domicile et une pièce d'identité.
JEUDI	23	- Fête de la musique animée par Jean-Michel Broucke et Benoît. De 14h30 à 17h30, salle Desmulliez - Séance du Conseil Municipal. À partir de 19h, salle du Conseil. Ouvert au public.
VENDREDI	24	- Inscription au voyage des aînés du 22 septembre. Inscriptions de 9h à 11h au CCAS. Conditions : avoir plus de 65 ans et être Lyssois. Places limitées (justificatifs de domicile et d'identité).
SAMEDI	25	- Passage de la déchèterie mobile d'Esterra. De 10h à 13h sur le parking du cimetière, rue Gabriel Péri. - BD Sphère : présentation de nouveautés et de coups de coeurs en bandes dessinées. À partir de 15h à la bibliothèque municipale.
DIMANCHE	26	- Tournoi des familles organisé par l'EDM. De 9h à 18h, Complexe sportif Jules Ferry.
MARDI	28	- Jeux Mémoire Groupe 2. Sur inscriptions au préalable à 14h15 à l'Espace Maurice Titran.